

Date de création : 22/02/2022
Date de première publication : 22/02/2022
Date de version publiée : 22/02/2022
Date de début de publication : 22/02/2022
Date de fin de publication : 31/01/2023

FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AU BAFA

MESURE 21 : L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DES JEUNES AUX AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières nationales, régionales et locales existent en nombre important pour réduire voire annuler complètement les frais d'inscriptions. Cependant, étant disparates ou dépendantes du profil des jeunes, elles rendent la communication sur le coût réel du BAFA impossible et sont parfois marquées par un taux de recours faible. Un simulateur sera donc créé et mis en service à la rentrée de septembre 2022 pour :

- permettre aux jeunes qui veulent se former de découvrir sur la page dédiée au BAFA des sites internet jeunes.gouv.fr et 1jeune1solution.gouv.fr l'ensemble des aides qui leurs sont accessibles et les démarches pour en bénéficier ;
- intégrer l'ensemble des aides BAFA à la boussole des aides de 1jeune1solution.gouv.fr.

FICHIERS SOURCES

[Dossier de presse](#)